



**AMÉRIQUE
DU SUD**



D 2017 • AmS1
1-15 oct 95

MOTS-CLEFS

Drogue
Indiens
Santé
Religion des Indiens

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69002 Lyon - France • Tél. 72 77 00 26 - Fax 72 40 96 70

LE DROIT À LA FEUILLE DE COCA une question en débat

Alors que les différents pays consommateurs de drogues s'interrogent sur la politique à suivre en matière de répression, de contrôle ou de dépénalisation de ces produits selon les cas, il convient de rappeler qu'il existe un usage traditionnel de certaines plantes, dans d'autres milieux culturels, qui ne peut en aucun cas être assimilé à celui que l'Occident désigne comme consommation de drogues. Tel est le cas de la mastication de la feuille de coca. La lutte menée contre la production de la coca dans les pays andins ne peut être considérée sans nuances comme l'un des volets de la lutte contre la drogue (voir l'accord entre le gouvernement bolivien et les producteurs de coca, DIAL D 1938). Sans remettre en cause la lutte nécessaire contre la production de drogue, il importe de rappeler que la destruction des cultures de coca contribue à appauvrir les populations, à détruire

leurs traditions culturelles, y compris alimentaires et accentue l'ingérence du puissant voisin nord-américain dans les pays andins (pour la Colombie, cf. DIAL D 1991). La culture de la coca et la cocaïne ne sont pas à confondre (cf. DIAL D 1809). L'ONU elle-même a d'ailleurs décidé en 1994 de procéder à une étude rigoureuse de l'usage traditionnel de la feuille de coca. Sa Convention de 1961 classait cette feuille parmi les substances psychotropes. De nombreuses voix se lèvent aujourd'hui pour demander la révision de ce classement qui se trouve en contradiction avec la législation de pays où l'usage de la feuille de coca est traditionnel et légal, comme en Bolivie.

Le texte ci-dessous est un article de Cecilia Remón, paru dans Notitias Aliadas, 23 mars 1995 (hebdomadaire péruvien).

Un des éléments constants à travers les siècles a été le préjugé des "Blancs" contre les indigènes andins. La culture occidentale et chrétienne a toujours tenté de s'imposer sur les coutumes indigènes et de les faire disparaître.

"Durant la période coloniale, cela s'est manifesté dans l'association faite entre l'usage de la feuille de coca et les pratiques idolâtres, et à l'époque

contemporaine entre cet usage de la feuille de coca et la dégradation de l'indigène. A ce dernier point s'ajoute l'absence de discernement entre coca et cocaïne", explique l'anthropologue péruvien Juan Ossio.

Un des exemples de préjugés sur la feuille de coca est l'étude réalisée en 1949 par des "experts" réunis par l'ONU, "qui se sont permis de prétendre que la mastication de la feuille

de coca disparaîtrait, car selon eux, les conditions sociales et économiques sont responsables de cette habitude", dit Ossio.

L'étude partait de l'idée que la feuille de coca était nocive et aucune des conclusions n'avait la moindre garantie scientifique, mais elles manifestaient un mépris des cultures indigènes en recommandant que les plantations soient éradiquées peu à peu.

“L’indigène n’utilise pas la feuille de coca parce qu’il serait pauvre ou parce qu’il aurait d’autres problèmes. Au contraire, ses problèmes ont leur origine dans l’attitude de ceux qui veulent éliminer la feuille de coca”, déclare Ossio.

La feuille de coca est un élément fondamental dans les relations sociales, pour la communication avec le monde supranaturel et pour le développement matériel des peuples andins”, souligne Ossio.

La coca est un stimulant ; ses effets semblent analogues à ceux du thé, du café et du chocolat. Des études médicales ont montré que la mastication de la coca n’entraîne pas de toxicomanie; elle combat plutôt la fatigue, la faim et la soif, aide à s’adapter aux grandes altitudes et à supporter le froid.

Ces “découvertes” de la science moderne sur les vertus de la coca étaient déjà connues il y a des milliers d’années par les peuples andins.

Selon la médecine traditionnelle, il y a cinq manières d’utiliser la coca comme médecine : par infusion, par simple mastication, comme emplâtre composé de feuilles humidifiées, comme cataplasme mastiqué, et en combinaison avec d’autres herbes médicinales.

L’infusion de trois ou quatre feuilles, connue comme maté de coca, est utilisée contre les douleurs d’estomac et les ennuis digestifs, soulage les nausées des femmes enceintes, est utile contre les maux de tête chez les enfants et les femmes et sert de premier traitement pour soigner les ulcères.

La bagasse de la coca mastiquée est utilisée pour préparer des pommades et des médecines pour la grippe, les coups, spécialement ceux qui touchent aux articulations, et les fractures.

Combinée avec 66 autres plantes médicinales, la coca peut soigner jus-

qu’à 46 types de douleurs : depuis le mal de tête jusqu’au rhumatisme.

Une des formes les plus connues et les plus répandues de la consommation traditionnelle de la feuille de coca est la mastication ou *acullico* (connue également sous les noms de *chacchar* ou *picchar*). On introduit dans la bouche diverses feuilles de coca et on mélange avec la *llij’a* (chaux ou cendre) pour lui donner meilleur goût et consistance.

Une rigueur éthique traditionnelle

La consommation de coca dans le monde andin répond à des règles de rigueur éthique. La règle et le “bon goût” veulent qu’elle soit utilisée en groupe; il est très rare qu’elle se consomme solitairement.

Dans la vie quotidienne, le début du travail est précédé par une première cérémonie de mastication, qui a pour but de “donner du cœur à l’ouvrage” et de vaincre les mauvais esprits de la terre. Au milieu de la matinée, on fait une pause pour effectuer une deuxième mastication, qui sert à adoucir, à “sucrer” le travail à faire. Les réunions de *coqueo* se répètent du petit déjeuner à la fin de la soirée.

Parmi les autres usages traditionnels de la feuille de coca, il y a celui des cérémonies magico-religieuses. Le *phukurikuy*, la *k’intuska*, la *t’inka* et le paiement fait à la terre sont des cérémonies dont l’importance est de niveau divers et qui sont liées aux tâches quotidiennes au cours desquelles des prières spéciales sont récitées pour chaque occasion et de la coca est offerte. Le but est de remercier, de demander permission à la terre, de procurer l’abondance et la fertilité.

Par exemple, dans le *phukurikuy* pour la construction d’une maison, le

maître, debout, la tête découverte, saisit une poignée de feuilles de coca ou *k’intu*, et récite une prière en dirigeant son regard vers l’est. Ensuite, il prend une coupe de liqueur et la verse sur la porte de la maison en construction. Finalement, il répartit la coca entre chaque travailleur, en commençant par les maçons.

Un des usages importants de la coca est pour la divination. Le *yatiri* ou prêtre prend des feuilles de coca spécialement choisies, les place en haut d’une couverture, les laisse ensuite tomber et, selon la forme prise, il donne la réponse à l’intéressé.

La feuille de coca est présente dans tous et chacun des aspects de la vie des peuples andins. Pour Ossio, il faut “initier une campagne de revalorisation de nos peuples indigènes dans laquelle sera reconnue leur droit à être différents”. De plus, il faut “faire connaître à la communauté internationale les préjugés qui se trouvent derrière les conventions internationales.”

Un exemple en est la convention de Vienne en 1961 sur les stupéfiants, dont les résolutions restent en suspens. Une des recommandations est l’éradication définitive de la feuille de coca dans les pays producteurs.

“Empêcher la consommation de la feuille de coca serait porter atteinte directement à la structure alimentaire et nutritive actuelle d’une partie considérable de notre peuple. Nier les valeurs culturelles et alimentaires des habitants du monde andin porte atteinte aux droits humains de tout un peuple et constitue une manifestation d’ethnocide”, trouve-t-on affirmé dans le livre *Coca, tradition, rite et identité*, de l’Institut indigéniste interaméricain.

Traduction et sous-titrage DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 72 77 00 26 • Fax 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.

Abonnement annuel : France 395 F • Europe 440 F • Avion Amérique latine 500 F • USA-Canada-Afrique 490 F • Prix d’un numéro : 26 F (Prix d’un dossier seul : 6 F).

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d’Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. (1) 43 37 87 14 - Fax (1) 43 37 87 18 et Service Droits de l’Homme - Cimade - 176, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. (1) 44 18 60 50
Fax (1) 45 55 28 13.